

Quelle rentrée chorale ?

Café choral



Version mise à jour
27/08/2020
(pages 17 et 18, lieux de culte)

Bien des questions...

- As-t-on le droit de répéter, de faire des concerts ? A plus de 10 ?
- Doit on faire des déclarations ?
- Quand reprendre ?
- Où chanter ?
- Combien de chanteurs ?
- Quelle disposition, quelle surface, quel volume ?
- Avec ou sans visières ou masques ?
- Quelle responsabilité pour le chœur ?
- Comment faire vivre le groupe ?
- Etc...



- Introduction
- Les aspects sanitaires
- Les aspects légaux
- Une approche des solutions et protocoles possibles
- Echange d'expériences

Introduction

Légalité ≠ Sécurité

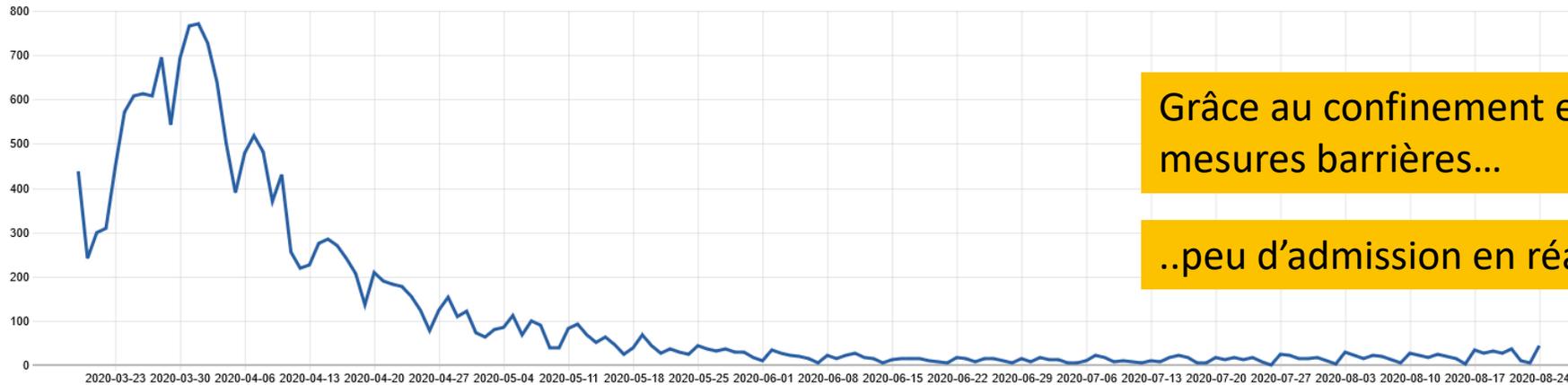
Une action peut être

- Légale mais dangereuse
- Illégale mais sans danger



Pas de panique

Nombre quotidien de nouvelles admissions en réanimation pour COVID-19
France

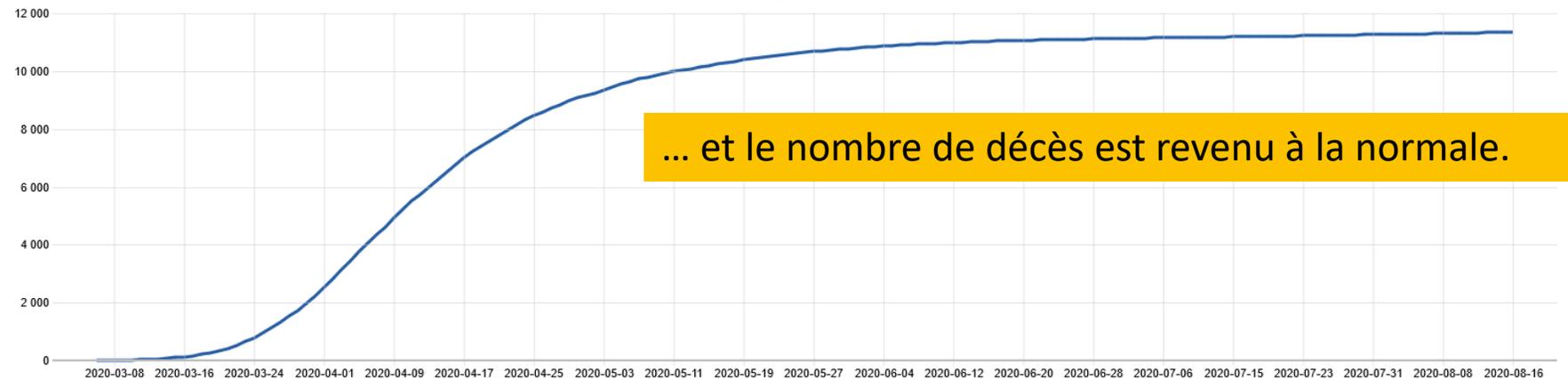


Source : Etablissements de santé déclarant des cas confirmés de COVID-19

Grâce au confinement et à l'application générale des mesures barrières...

..peu d'admission en réanimation

Nombre cumulé de décès associés au Covid-19
France

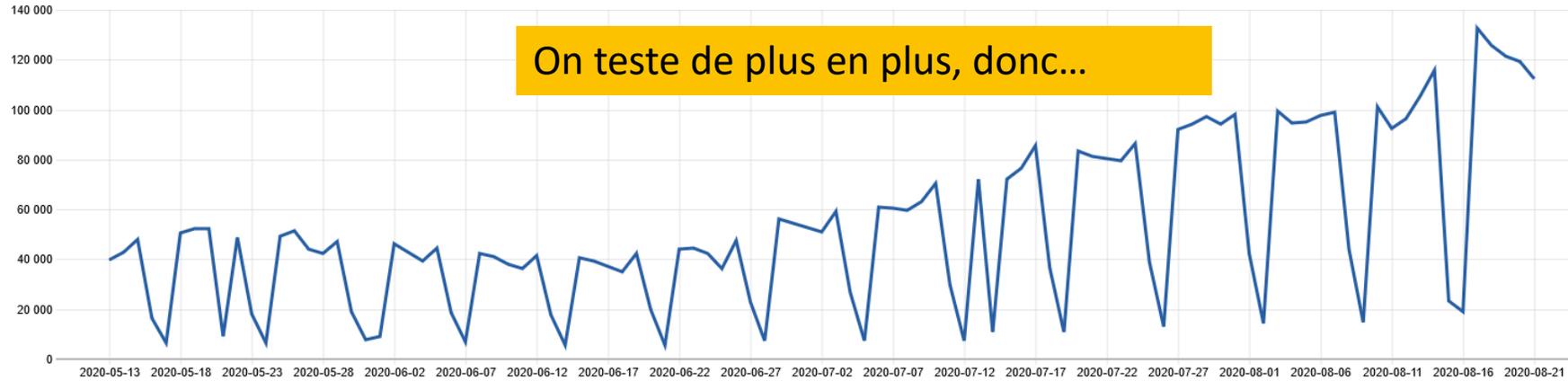


... et le nombre de décès est revenu à la normale.

Source : Santé publique France - Inserm-CépiDc

Pas de panique

Nombre de personnes testées
France



On teste de plus en plus, donc...

Source : SI-DEP

Nombre de personnes positives
France



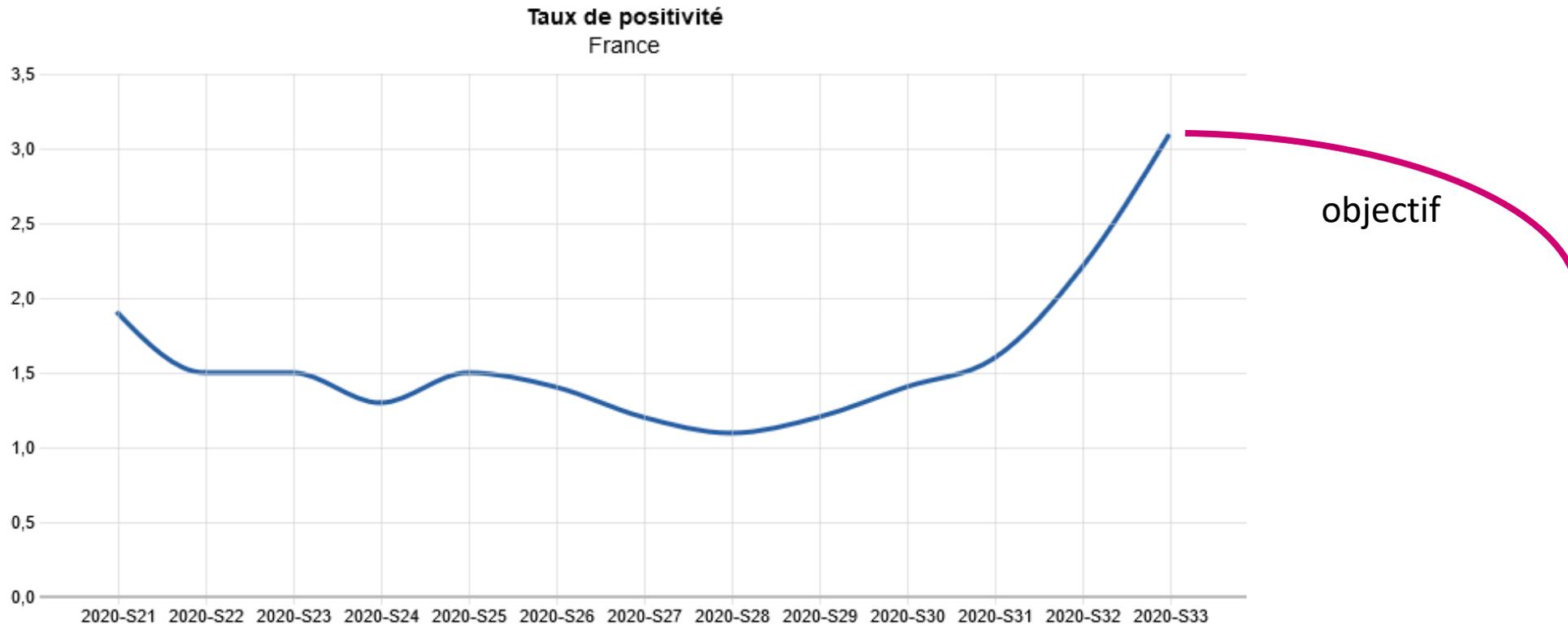
...on trouve plus de cas.

Source : SI-DEP

Pas de panique, de la vigilance

Néanmoins, parmi les personnes testées, on voit une remontée en pourcentage des cas positifs suite au déconfinement puis au vacances.

Les mesures sanitaires, imparfaites et contraignantes ont eu un effet.



Assumer sa responsabilité collective sans renoncer au chant collectif.

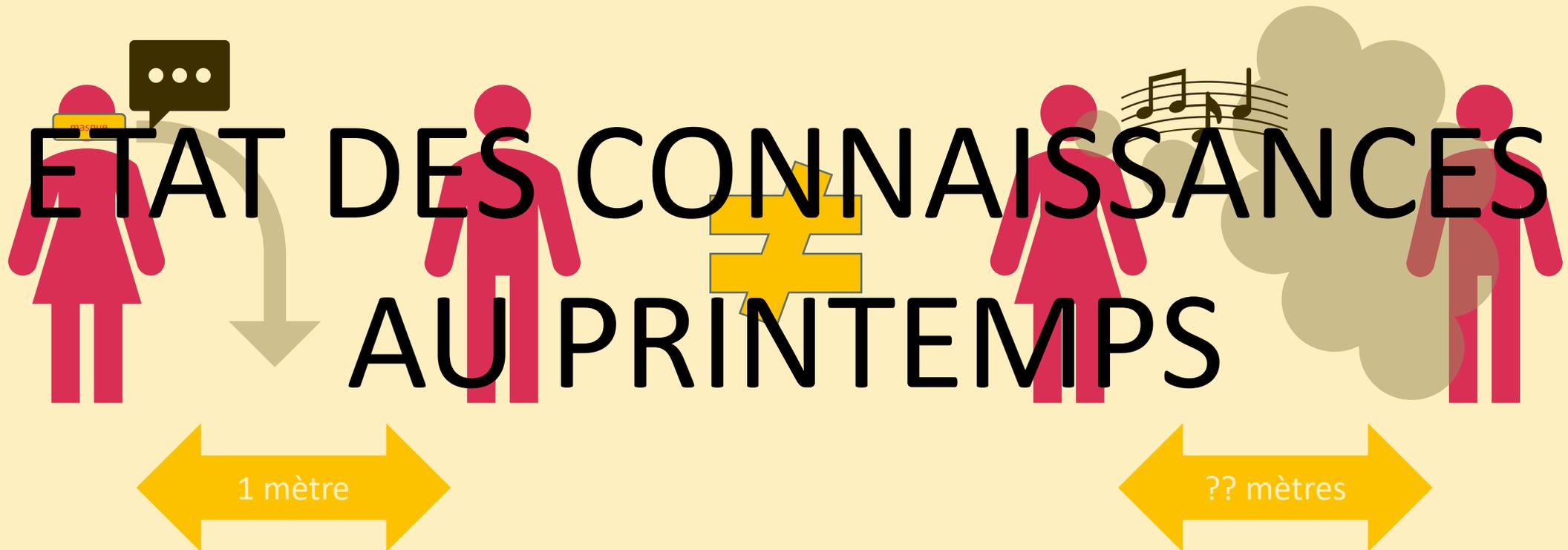
- Le chant choral n'est pas dangereux
- C'est la COVID qui tue
- Des précautions sanitaires réduisent le risque collectif et individuel
- **L'objectif est de chanter ensemble à nouveau**
 - En limitant le risque pour les pratiquants
 - En contribuant à limiter la circulation du virus
 - Dans les meilleures conditions possibles

COVID et chant choral aspects sanitaires

Contamination aérienne

Voix parlée
Gouttelettes qui tombent au sol

Voix chantée
Aérosols en suspension dans l'air



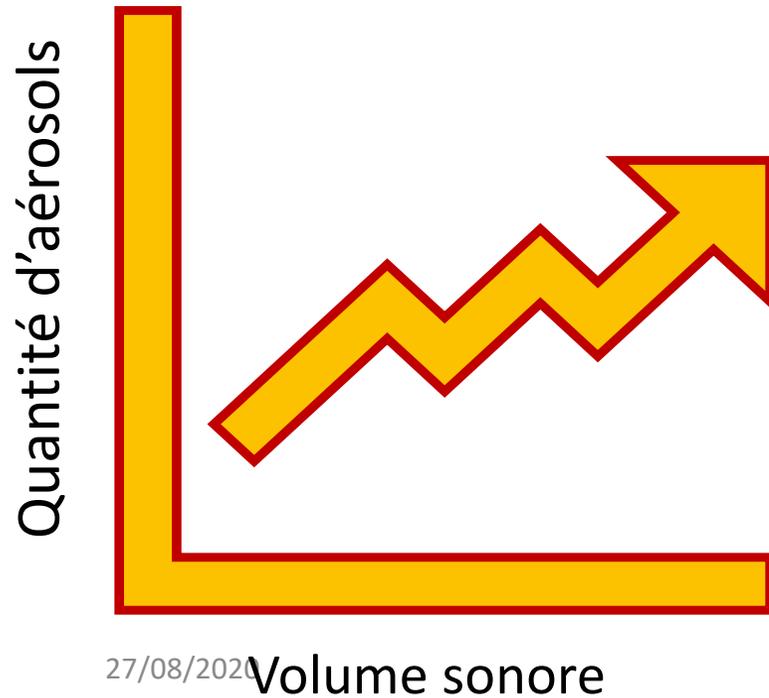
Contamination aérienne

Voix parlée ou chantée

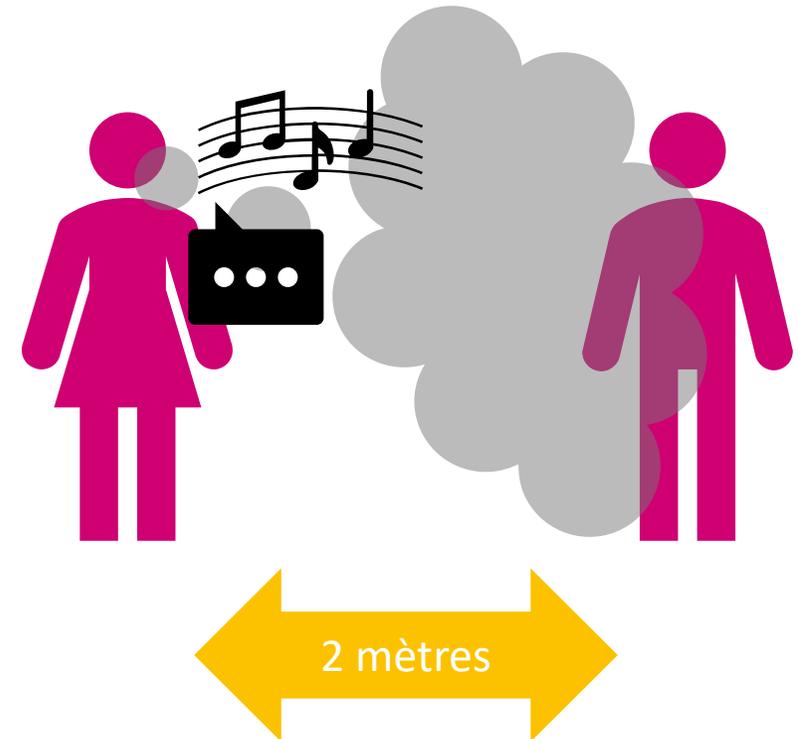
L'émission semble dépendre du volume sonore.

Le chant n'est pas en lui-même beaucoup plus contaminant.

Mais il est souvent plus fort qu'une interaction sociale normale et peut donc propager plus d'aérosols.



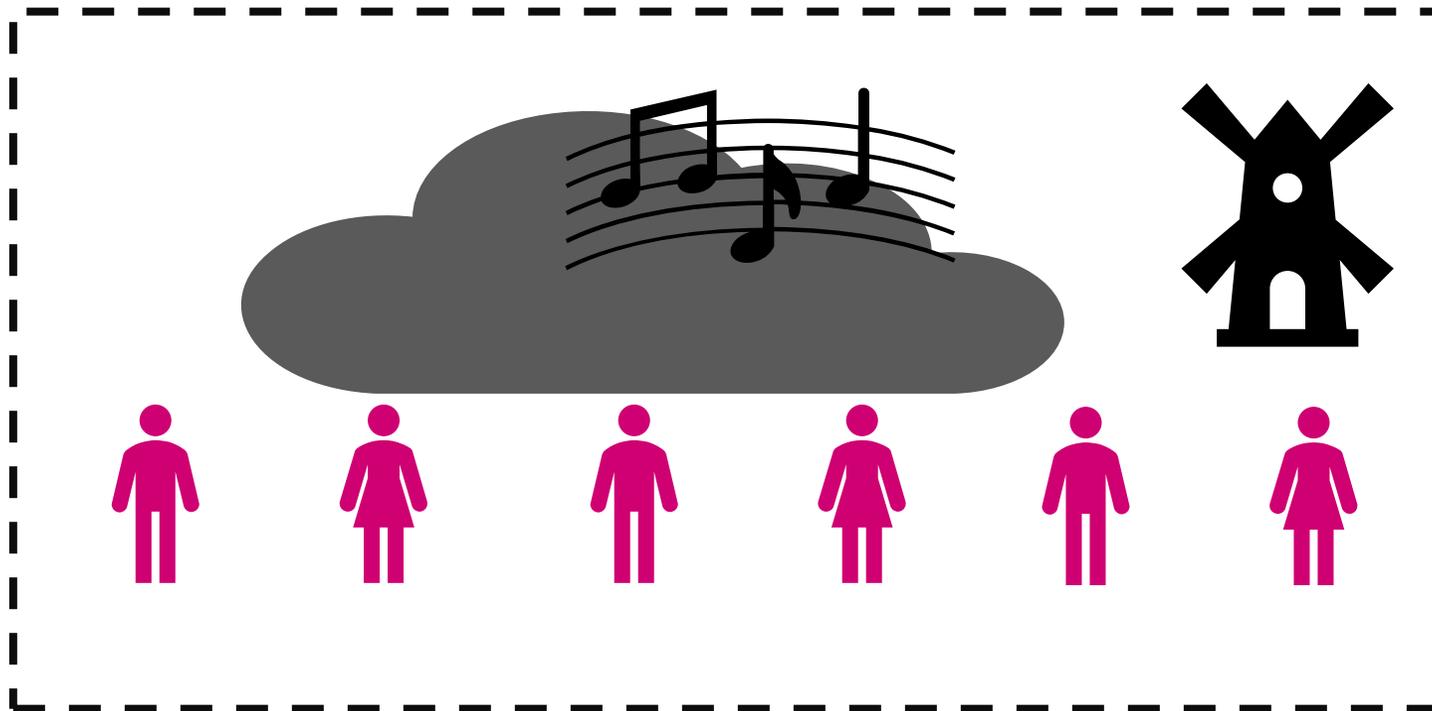
Voix parlée ou chantée
Aérosols en suspension dans l'air



Contamination aérienne

Chant choral en milieu confiné = activité à risque accru

- Limiter exposition aux projections initiales : adapter disposition
- Limiter exposition à une concentration d'aérosols : adapter effectif à salle (taille, renouvellement d'air...)



Protéger les populations à risques



Masque ? Visière ?

- Le masque chirurgical n'est pas la solution magique. Il limite partiellement la quantité d'aérosols et la distance de projection initiale. C'est un des facteurs à considérer.
- Le masque FFP2 ne semble pas adapté à la pratique du chant. Il peut protéger le chef.
- Les visières ne font que rediriger la projection initiale d'aérosols.

Le risque: une équation complexe

Le risque d'un épisode contagieux dans un groupe

Plus d'aérosols

$$\text{risque "Collectif"} = \left\{ \frac{\text{proximité} \times \text{volume sonore}}{\text{renouvellement d'air} \times \text{port masque}} \right\} \times \text{géographie}$$

La dangerosité pour l'individu en cas de contamination

Moins d'aérosols

Facteur de risque collectif

$$\text{risque "Individuel"} = \text{risque "C"} \times \text{âge} \times \text{maladies}$$

COVID et chant choral aspects réglementaires

La situation réglementaire

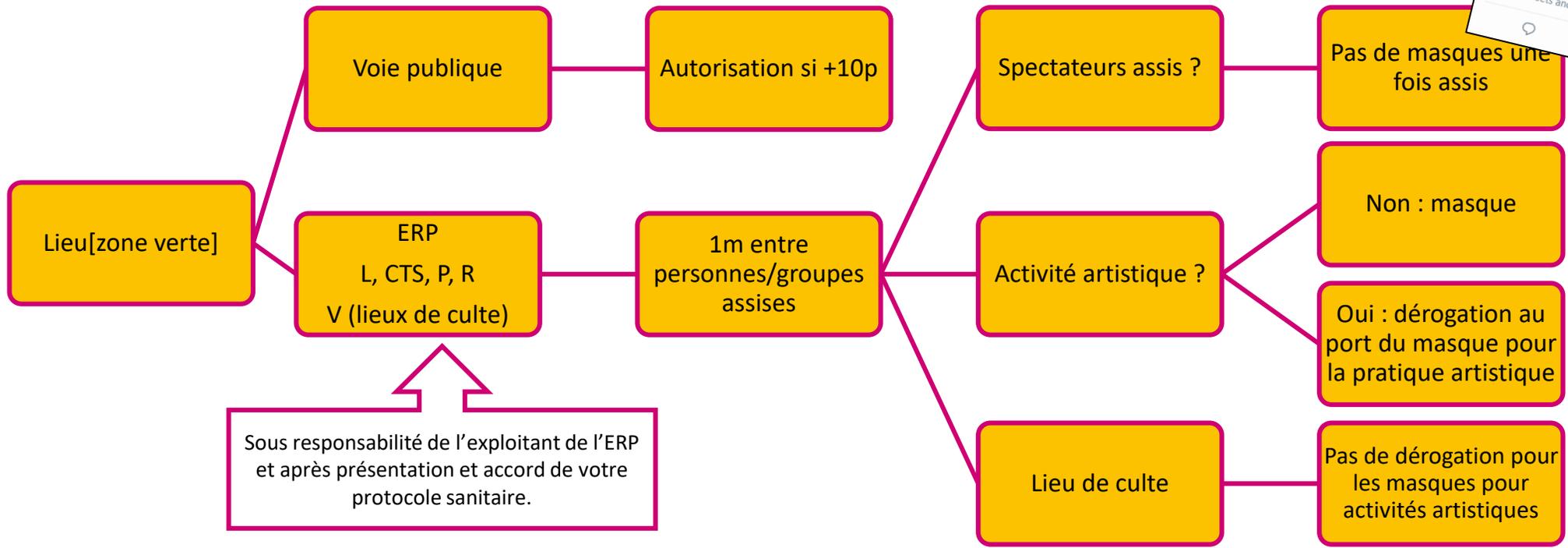
- Cadre national : Décret du [10 juillet](#), et ses amendements successifs
 - Applications des gestes barrières génériques (annexe 1)
 - + 10 personnes en lieux ouverts au public et voie publique : Autorisation préalable avec dépôt de protocole sanitaire.
 - **SAUF dans Etablissement Recevant du Public (ERP)** où accueil est autorisé par le décret :
 - Classification selon lieu d'exercice de l'activité et zonage épidémique
 - Masque obligatoire « Sauf pour la pratique d'activités artistiques » (art.45§2)
 - Exception des lieux de cultes : Art.47 ne traite que du culte pas des activités concert, théoriquement pas d'exemption du masque.
 - *Evolutions pour septembre 2020 ?*
- Préconisations du Ministère de la Culture : 26 juin Aide à la reprise « [Musique](#) » :
 - Concernant les pratiques vocales, elles peuvent être reprises en petit effectif adapté à l'espace disponible, en répétant en ligne avec un espacement de 2 mètres dans tous les sens entre chaque chanteur.
 - Pour les ensembles vocaux, la distance radiale entre chaque chanteur doit être **de 2 mètres**, en ligne de préférence. S'il y a plusieurs rangs, organiser un **décalage**.
 - Dans le cas particulier du **chef de chœur** qui dirige un ensemble vocal face au chœur en formation concert et sans mise en espace, la distance est de **3 à 5 mètres** minimum avec port du masque obligatoire pour le chef de chœur. Un écran de protection peut être utilisé en complément.

La situation réglementaire

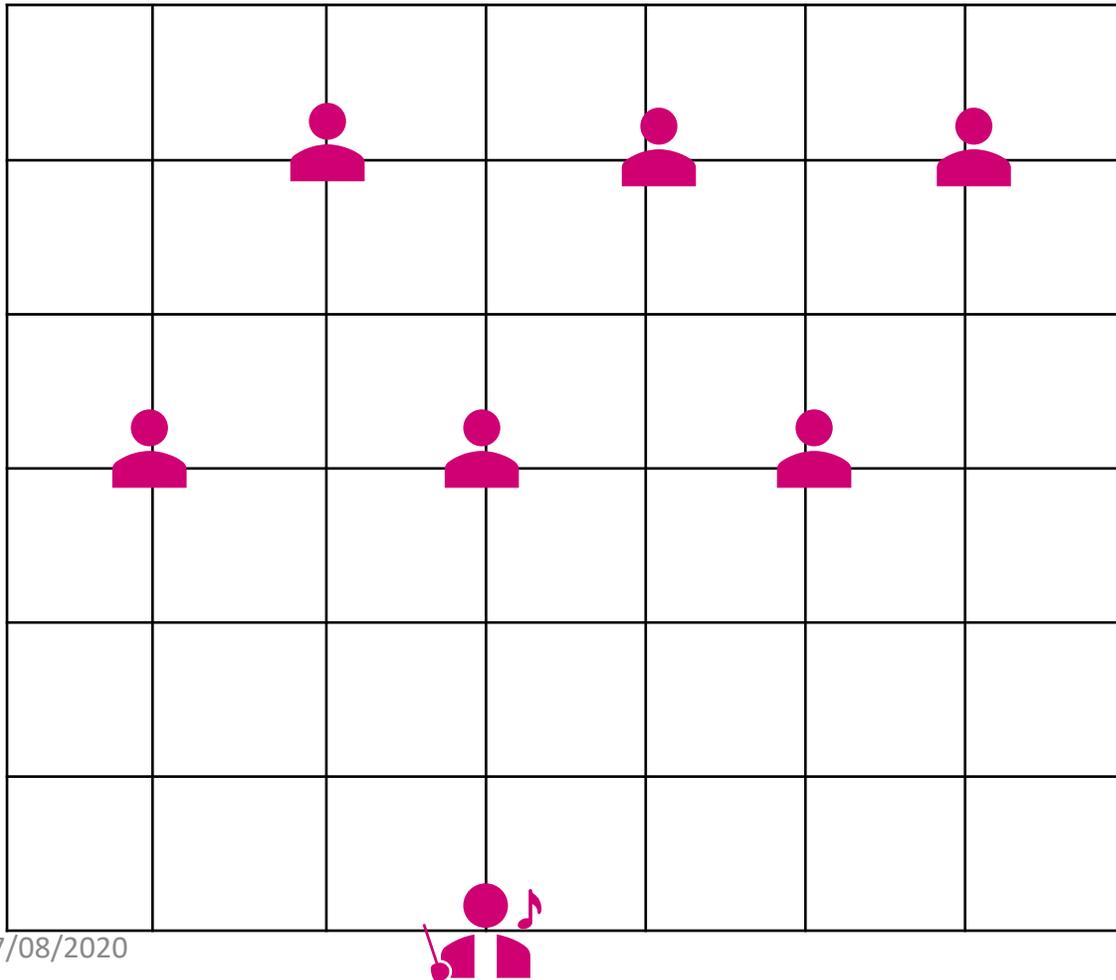
Résumé
simpliste et
non contractuel

Décret du [10 juillet](#)

En dérogation/complément de l'application des gestes barrières génériques



Protocole implicite du Ministère



Ministère de la Culture :

2 mètres entre les chanteurs, rangs en quinconce =
4m² par chanteur

Chef entre 3 et 5 mètres, avec masque

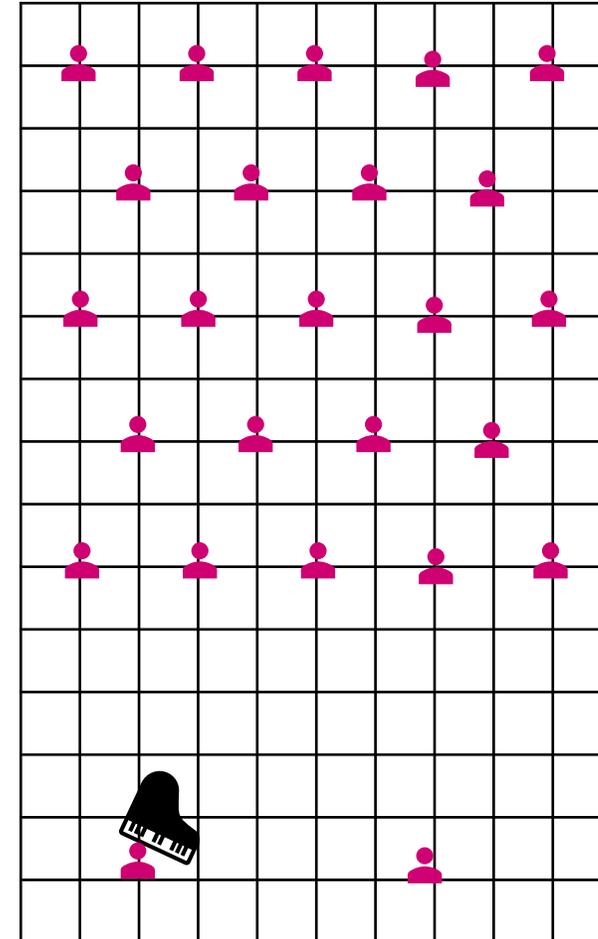
Ministère du travail : Apport d'air neuf pour

- salles de réunion 30m³/heure/personne
- ateliers 60m³/heure /personne

Protocole implicite du Ministère

Exemple sur base du protocole implicite pour une salle de 15x10 mètres

- permet 28 chanteurs (3 rangs à 5, 2 rangs à 4)
- un chef et un pianiste
- Nécessite 1800 m³/air neuf par heure (sur la base 60m³/heure)



Résumé de l'analyse ACJ

- Chant collectif = « sport collectif à risque »
 - Proximité forte
 - Espaces confinés
 - Utilisation à forte intensité des voies aériennes
 - Démographie défavorable (pour pratiquants âgés)
- Distanciation sociale « standard » est probablement insuffisante
 - Aérosols comme vecteur de contagion
- Proposition jusqu'à reprise chorale (ou progrès médicaux)
 - Adapter activités non-sûres
 - Suspendre activités non-sûres
 - Imaginer nouvelles activités

Proposition d'ACJ

Juillet 2020

- Distance de sécurité
 - Une ligne, 2 mètres en latéral
 - Si nécessaire, 3 mètres entre les rangs
 - Chef/fe très éloigné/e, masqué/e
- Espace de travail
 - Extérieur à privilégier
 - Intérieur avec renouvellement d'air maximum
 - Pas de brassage d'air (climatisation) > diffusion des aérosols
- Participants
 - Adapter le nombre aux espaces disponibles
 - Éviter les +65/+70 ans, diabétiques, cardiaques, surpoids/obésité
 - Tout signe d'infection possible (fatigue, fièvre, toux, etc.) > retrait

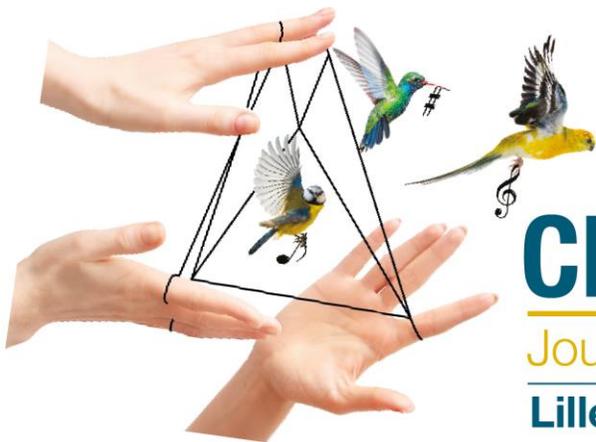


Outils d'aide

- Documentation et liens
- Vidéos
- Outil d'aide à la décision collective pour préparation des protocoles dans les chœurs



Choralies.org



Choral Connection

Journée Chefs de Choeur en multiplex

Lille - Bordeaux - Lyon | 10 octobre 2020

